

# INTRODUCTION

Les dieux du stade ? Jess Owens, Carl Lewis, Bob Beamon... tous Noirs. En apparence. Plus haut, plus loin, plus fort un chroniqueur s'enflamme à l'évocation du brésilien Pelé : « Dieu est noir » (Margot, 1986). Pourtant les champions noirs composent dans nos imaginaires contemporains une figure ambivalente, duale. Tout à la fois icône d'une virilité intense, désirable et cible privilégiée du racisme qui se déverse depuis plusieurs décennies dans les enceintes sportives (Carrington, 2002). Élogieuse ou dépréciative, son image demeure fortement stéréotypée : si le Noir paraît supérieur au Blanc sur les terrains de sport, ses performances semblent procéder moins de son intelligence, de sa maîtrise technique (avec le travail d'apprentissage que cela suppose en amont) que de son caractère instinctif et de prédispositions naturelles, génétiques. Dans la répartition raciale des compétences, le Noir reste confiné à la sphère corporelle tandis que le Blanc s'arroge celle de l'esprit. Autant de poncifs qui confirment la survivance de l'imaginaire colonial dans notre société française par-delà le processus de la décolonisation des années 1950-1960 (Bancel, 2003, 2005). Cette actualité constitue le point de départ d'une réflexion qui souhaitait à l'origine interroger la construction de cette représentation de l'athlète noir et qui s'est étendue aux pratiques discriminatoires à mesure que s'imposait l'idée d'une convergence, d'une intrication entre ces deux dimensions. De là l'élargissement de notre champ d'investigation à la manière dont, plus globalement, les Français ont accueilli les sportifs noirs durant la période coloniale. Une problématique qui, compte tenu de la configuration historique singulière dans laquelle elle se situe, pose la question du racisme. Ce questionnement s'inscrit à la confluence de deux historiographies : l'historiographie coloniale et l'historiographie américaine sur les Africains-Américains<sup>1</sup>. Contrairement aux États-Unis où la question de l'attitude des Blancs à l'égard des Africains-Américains dans le sport est l'objet d'une abondante littérature depuis plusieurs décennies<sup>2</sup>, la recherche hexagonale ne s'est jamais véritablement penchée sur cette question, se contentant la plupart du temps de l'effleurer, un décalage qu'éclaircit largement les conditions sociales

- 
1. Le terme employé est anachronique. Cette désignation apparaît au milieu des années 1980 et témoigne de l'évolution des luttes de cette population aux États-Unis (Lewis, 1997).
  2. La composition du Congrès de la *North American Society of Sport History* (NASSH) de 2001 en offre un aperçu éloquent puisque près du cinquième des participants travaillaient plus ou moins directement sur ce thème. L'existence d'une véritable communauté de chercheurs témoigne du caractère dynamique de la recherche outre-Atlantique. La vaste production qui en résulte rend particulièrement ardue la réalisation d'une synthèse originale de ses grandes orientations historiographiques, et plus encore de son actualité. Les articles de Melvin L. Adelman (1983), David K. Wiggins (1986) et Jeffrey T. Sammons (1994) en retracent néanmoins assez clairement les lignes de forces.

dans lesquelles se réalisent ces deux productions. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, le système sportif américain demeure encore fortement ségrégué. Après l'abolition de l'esclavage et l'obtention de la citoyenneté (1865), une ère de progrès avait laissé espérer aux Noirs qu'ils pourraient enfin trouver leur place au sein de la démocratie américaine. Dès les années 1880 pourtant, sous l'impulsion des États du Sud où vivent la grande majorité des Noirs, ces avancées sont battues en brèches : violences, intimidations... tout est mis en œuvre pour que les anciens esclaves soient maintenus dans leur condition servile. L'arrêt *Plessy versus Ferguson* pris par la Cour Suprême des États-Unis en 1896, sonne le glas de ces espérances en rendant légale la doctrine « égal mais séparé ». L'instauration d'une barrière de couleur (*color line*) interdit aux nouveaux « citoyens » l'accès à une partie de l'espace public (trains, cafés, toilettes, etc.). La victoire d'un nègre semblant pouvoir menacer un édifice social reposant sur la domination des Blancs, les rencontres sportives « interraciales » sont tacitement proscrites (Sammons, 1988). Aussi, les indigènes édifient-ils progressivement des organisations sportives autonomes mais se voient généralement fermer les portes des titres nationaux socialement légitimes, à savoir ceux que promeuvent les autorités blanches. Cette exclusion conduit certains champions noirs à tenter l'aventure de l'étranger afin de trouver éventuellement des cieux plus cléments où leur talent pourra être enfin reconnu. La France devient à partir de la Belle Époque l'une de ces destinations. La recherche aborde généralement ce sujet par des chemins de traverses, notamment par le biais de l'historiographie coloniale. La contradiction devant laquelle se trouve confrontée la III<sup>e</sup> République dès lors qu'elle entreprend une politique de conquête territoriale en Afrique et en Asie est aujourd'hui bien connue des historiens. Celle-ci souhaite en effet diffuser les bienfaits de la civilisation dont elle est porteuse au nom de son universalité, mais aussi à partir de préconçus racistes qui font des populations autochtones des primitifs. Cette mission, « le fardeau de l'homme blanc » selon les termes de l'écrivain Rudyard Kipling, relève ainsi d'un racisme universaliste (Ruscio, 1996). De surcroît, si le personnel politique prêche en métropole avec flamme pour l'assimilation des populations indigènes, leur « droit à la civilisation », la mise en œuvre de ses « généreux » principes reste désespérément lettre morte (Deschamp, 1998). Ces populations étant composées d'individus « déraisonnables », enclins à l'irrationnel, en somme par de « grands enfants », il ne semble pas souhaitable de leur ouvrir immédiatement de droit politique. Aussi la République instaure-t-elle des régimes dérogatoires au droit national, regroupés sous la dénomination de régime de l'indigénat, notamment sur le plan de l'accès à la citoyenneté, qui se prétendent temporaires mais qui, de fait, perdurent (Merle, 2002). La tension qui s'opère ainsi entre les idéaux républicains et la croyance dans l'inégalité des races composant le genre humain, conduit donc à faire des populations asiatiques et africaines des Français de seconde zone. En outre, la pratique coloniale s'avère caractérisée par sa très grande brutalité : violences, travaux forcés, abus en tous genres, humiliations demeurent les fardeaux quotidiens de l'homme noir dans les belles colonies de la France républicaine (Fall, 1993 ; Ferro, 2003 ; Ruscio, 2001). Les métropolitains ne sont pas en reste ainsi que l'illustre la multiplication des exhibitions « anthropozoologiques » qui voient le jour à partir des années 1880. Celles-ci, à l'instar des « villages nègres » que présente le Jardin d'Acclimatation dès 1877,

mettent en scène les indigènes qui peuplent l'Empire de manière à édifier les Français sur leur nature « sauvage », « primitive », justifiant du même coup l'entreprise coloniale. Ces représentations de l'altérité, qui participent à la construction identitaire des contemporains, témoignent par leur succès de la vulgarisation d'un racisme différentialiste et hiérarchique (Bancel, Blanchard *et al.*, 2002). Au sein des territoires de l'outre-mer, la situation coloniale impose sa logique jusque dans le domaine sportif. Celui-ci ne parvient pas à surmonter le clivage, établi à partir de considérations raciales, entre colons (Blancs) et indigènes (Noirs). Le désir de maintenir les populations locales dans une position de subordination conduit ainsi les Blancs à ne favoriser le développement de cette activité que dans la mesure où elle demeure sous leur contrôle et, d'autre part, à mettre en place un système sportif ségrégué, dans lequel Noirs et Blancs ne partagent généralement pas les mêmes structures associatives, et se rencontrent encore plus rarement sur les terrains de sport (Bancel & Gayman, 2002 ; Benoist, 1996 ; Combeau-Mary, 1998 ; Deville-Danthu, 1997 ; Dumont, 2002). Pourtant, le sport est appelé par les Français qui en font la promotion, à transcender les clivages sociaux, à les annihiler (Chartier & Vigarello, 1982). Il constitue, dans leur esprit, le lieu par excellence de la fraternisation entre les peuples, les classes, les races. La fondation des Jeux olympiques au cours des années 1890 incarne parfaitement cette vocation universelle que les premiers thuriféraires du sport entendent lui donner (Loland, 1995), parce qu'il semble échapper aux contingences de la vie en société (clientélisme, népotisme, corruption...). Ceux-ci le représentent en outre comme un espace idéal d'expression de la méritocratie. La compétition repose dans son principe sur l'affrontement entre égaux, et sanctionne les mérites respectifs de chacun des protagonistes. Cet affichage des principes universalistes et méritocratiques que proposent conjointement les promoteurs du sport et les républicains ouvre la voie à plusieurs jeux de comparaisons : entre les domaines sportifs et civils, ce qui est une façon de vérifier si, comme l'ont évoqué différents auteurs ces dernières années, le champ sportif jouit d'une autonomie relative (Bourdieu, 1978 ; Donnelly, 1995 ; Terret, 1996) ; entre la métropole et son empire comme entre la France et le monde anglophone, en particulier les États-Unis, étant entendu que les indigènes français et les Africains-Américains sont en butte à un système sportif racialement structuré qui les tient à sa marge. Cet ouvrage souhaiterait apporter sa pierre au développement d'une réflexion historiographique sur le racisme qui jusqu'à présent a surtout analysé les idéologies racistes, leurs concepteurs (A. de Gobineau, Dr Montandon, etc.), ou encore ses manifestations les plus violentes, en essayant de souligner tout l'intérêt qu'il peut y avoir de retracer une histoire plus quotidienne, plus souterraine, et surtout moins univoque qui s'attache à comprendre plus qu'à stigmatiser ceux qui en sont les vecteurs (Taguieff, 1997, 1998 ; Wieviorka, 1992, 1998). Une histoire en clair-obscur donc, dont les acteurs tentent d'être appréhendés dans leur complexité, puisqu'ils apparaissent pour la plupart saisis par la tension qui se fait jour entre une idéologie égalitaire, universaliste et des croyances racistes. La colonne vertébrale de notre démarche repose ainsi sur le souci de ne pas « crier au poteau ! » comme le disait Marc Bloch (1997), mais de chercher à comprendre comment les acteurs de cette histoire composent (ou non) un équilibre, même précaire, sur le fil du rasoir entre ces différents

pôles. Bien qu'étroitement liée à l'histoire coloniale, notre investigation n'en épouse pas les bornes canoniques. Elle débute en effet avec l'année 1901, et l'arrivée en France du pistard américain Marshall « Major » Taylor qui semble être le premier athlète noir dont la couverture journalistique soit suffisamment étoffée pour donner lieu à la production d'un discours qui rend intelligible l'attitude des Français à l'égard des sportifs noirs. Elle s'achève avec la période de Vichy qui paraît exprimer à son faite la logique d'un empire des sports qui avait prévalu jusqu'alors, à savoir la mise en œuvre de principes universalistes et méritocratiques prônés conjointement par les idéologies sportives et coloniales en direction des populations noires d'outre-mer. À ce titre, la période qui lui succède se caractérise par un certain recul dans la mesure où, malgré l'euphémisation de leurs expressions, certaines manifestations du racisme colonial ressurgissent. La mise en perspective de ces problématiques repose sur l'articulation d'une double base documentaire : une vingtaine de titres de la presse sportive – dont le journal *L'Auto* constitue le fil directeur en raison de son audience, de sa position monopolistique, mais aussi de sa pérennité sur l'ensemble de notre champ chronologique (Marchand, 1999 ; Seidler, 1964) – que prolongent et complètent une petite centaine d'ouvrages de première main (mémoires de sportifs ou de journalistes, littérature scientifique, technique, etc.). Contrairement à ce que pourrait laisser entendre l'emploi d'une langue portée sur le dithyrambe, l'émotion, la dramaturgie, les discours sportifs qui émergent de ces sources sont des matériaux d'une aridité assez décourageante. Ils demeurent en effet souvent confinés au récit d'événements qui se succèdent sans véritablement tisser de liens les uns avec les autres, comme s'ils trouvaient en eux-mêmes leur propre fin. De là une réelle difficulté pour réussir à extirper de cette gangue des éléments de continuité qui puissent rendre intelligible les conditions d'accueil réservées aux athlètes noirs. De là, aussi, cette mise en intrigue sous forme « d'histoire bataille » que l'on retrouve si fréquemment dans la littérature hagiographique, et qui nous a conduit à essayer de cadrer la recherche à partir des enjeux que les acteurs ont sciemment exprimés (L'ère des espoirs blancs) ou non (Naissance d'une croyance raciste). À cette discontinuité propre à la chose sportive, s'ajoute une autre difficulté, à savoir l'absence de discours généraux sur les Noirs – et plus encore sur leurs conditions d'accueil – qui a déterminé une enquête à partir d'indices indirects. Aussi avons-nous entrepris, à travers un travail lexicométrique, une analyse des processus de catégorisation et de stéréotypification, partant à la suite de Colette Guillaumin (1972) de l'idée selon laquelle les pratiques (discursives et non discursives) racistes reposent au premier chef sur un processus d'identification. Cette démarche menée annuellement et de manière exhaustive sur le corpus, nous a permis de cerner la façon dont les Français se situent par rapport à ces athlètes. Les variations par exemple de l'espace sémantique du racisme, le fait de désigner un athlète de nègre ou d'homme de couleur est un indicateur particulièrement heuristique dans la mesure où ces termes sont chargés historiquement et renvoient, de ce fait, les individus à différents univers symboliques. Cette méthodologie a le mérite par ailleurs de décentrer l'attention de ce qui saillit, le paternalisme lénifiant ou l'érucciation raciste, pour les fondre dans un ensemble de discours dont la « normalité » même – au regard de nos propres critères de jugement –, amène bien souvent à ne pas y prêter

attention. Il s'agit en somme de prendre le « non-événementiel » (Veyne, 1979) pour toile de fond, comme un instrument d'intelligibilité des analyses plus factuelles qui cadrent notre investigation. Ces dernières répondent largement à la nécessité d'établir un certain nombre de faits jusqu'alors ignorés par l'historiographie, ou d'en renouveler l'interprétation à travers la mise en œuvre d'un procédé inspiré de la démarche du médiéviste Georges Duby dans son fameux *Dimanche de Bouvines* (1973), qui consiste à tenter de saisir les événements dans leur profondeur historique, leur complexité. Notre attention s'est ainsi portée sur leur construction dans le temps, notamment le jeu des investissements sociaux dont ils sont l'objet, sur leur déroulement et, enfin, sur la manière dont ils continuent de « vivre » à travers la mémoire plus ou moins lointaine qu'en gardent les témoins et leurs relais. Nous avons par ailleurs essayé de mettre en récit ces épisodes à la manière d'un ethnologue à travers un mouvement d'aller-retour, d'immersion et de mise à distance. S'il convient de veiller à toujours garder la mesure de la distance qui nous sépare d'une période révolue, l'écriture peut contribuer à réduire son étrangeté, à faire comprendre, ressentir « l'air du temps », non seulement par une mise en intrigue qui permet de suivre le cheminement psychologique des contemporains, mais aussi par la multiplication des marques d'historicité, que ce soit au niveau du vocabulaire ou par le recours aux citations (Ricoeur, 1984). En ce sens, notre approche se tient sans doute à distance d'une histoire à prétention scientifique (qui oppose histoire descriptive et histoire analytique), et relève d'une tradition historiographique qui considère le récit comme un mode d'exposition légitime (Prost, 1996). Nous avons, enfin, pris soin de systématiser l'usage des guillemets lorsque nous employions un mode d'identification raciale non par souci de respecter les conventions discutables du *politically correct*, mais parce que ce subterfuge permet de déjouer le risque d'une réification de notre objet de recherche, par-là de légitimer le système de classification du genre humain qui en sous-tend l'existence, en signifiant que nous ne nous référons point à un objet, mais à un mode de représentation de l'univers social construit historiquement (Moritomo, 1999 ; Sammons, 1994 ; Wieviorka, 1991).<sup>3</sup>

Notre histoire suit une périodisation scindée en son milieu par la Grande Guerre. La première période correspond à la Belle Époque et voit les Français accueillir les premiers sportifs noirs foulant les terrains de sports hexagonaux avec une certaine hospitalité (partie 1). La présence de ces athlètes, lorsque débute l'Exposition universelle de Paris (1900), demeure encore largement insaisissable, si ce n'est par quelques traces, et il faut le recrutement, en 1901, par les organes de la presse sportive naissante, du cycliste américain Marshall « Major » Taylor pour qu'émerge une première figure de sportif noir à l'aune de laquelle l'attitude des Français peut être sondée. Présence singulière que celle de ce sportif noir, mais aussi renouvelée par les tournées annuelles qu'il effectue en France : appelé à réveiller un genre de spectacle menacé de léthargie, « Major » Taylor s'acquitte de sa mission tout en imposant le respect par l'exemplarité de ses mœurs. Le « nègre-volant » apparaît aux yeux des commentateurs sportifs comme un gentleman de couleur (chapitre 1). Il faudra attendre 1908 pour que les Français soient confrontés aux Noirs

3. Les guillemets ont été supprimés dans cette édition afin d'offrir une lecture plus fluide (N.D.É.).

en tant que figure collective. Ils découvrent alors simultanément la boxe américaine et les talents nègres qui la dominent, en particulier la « quadrille noire » constituée de Sam Mac Vea, Joë Jeannette, Sam Langford et le champion du monde toute catégorie Arthur Jack Johnson. Leurs compétences en matière de noble art, qui leur permet de jouer le rôle d'intermédiaire culturel dans l'apprentissage de cette nouvelle forme de boxe, et le dynamisme qu'ils impulsent à cette pratique comme aux spectacles auxquels celle-ci donne lieu, leur permet de bénéficier d'une hospitalité assez semblable à celle dont avait pu bénéficier « Major » Taylor. Parce que ce sport s'enracine avec une rapidité fulgurante, ceux-ci sont par ailleurs amenés à s'impliquer dans la grande geste raciste qui s'engage aux États-Unis afin de mettre au tapis Jack Johnson et restaurer du même coup la suprématie de la race blanche dans le monde de la boxe. Leur participation à ce que l'historien américain Randy Roberts appellera « l'ère des espoirs blancs » s'avère ambivalente et paradoxale dans la mesure où elle semble tenir moins d'une adhésion aux impératifs racistes qui en constituent le sous-bassement qu'au désir d'imposer Paris comme la capitale mondiale du pugilisme (chapitre 2). La Belle Époque des gentlemen de couleur s'achève avec l'entrée en guerre des grandes puissances européennes, au début de l'été 1914. La Première Guerre mondiale opère une rupture au niveau de la façon dont les Français accueillent ces sportifs noirs. Elle cède ainsi la place à un monde nouveau, où la France cherche à se rassurer sur son destin de grande puissance par l'intermédiaire de son empire (partie 2). La diffusion de l'imaginaire colonial qui en découle marque l'esprit des contemporains. Ils entrent désormais en contact avec des sportifs noirs de plus en plus nombreux, et qui s'illustrent de surcroît dans de nouvelles disciplines, imprégnés d'une représentation du genre humain qui fait de ces derniers des « primitifs » lorsque, eux-mêmes, se perçoivent comme « civilisés ». Aussi essayons-nous de cerner dans un premier temps dans quelle mesure la prégnance d'un tel regard a conduit les Français à mettre en place un système sportif ségrégué à l'issue de « l'affaire Siki » ainsi que l'affirme Bernadette Deville-Danthu (1997). Le combat opposant le Sénégalais Louis Phall Siki à Georges Carpentier, en septembre 1922, conçu comme une exhibition impériale, se solde en effet par la victoire du boxeur sénégalais alors même qu'il avait été précédé d'un arrangement qui prévoyait sa chute autour de la cinquième reprise. Frappée dans ses intérêts, l'industrie entourant le champion français se lance alors dans une campagne qui vise à faire chèrement payer à Siki son manquement à la parole donnée. Le scandale que provoque son exclusion par la Fédération française de boxe est tel que d'aucuns y voient l'avènement d'une nouvelle affaire Dreyfus. Pourtant, si la mémoire de cet épisode reste très vivace durant tout l'entre-deux-guerres, et même au-delà, le sport hexagonal demeure encore largement ouvert à la présence des champions noirs, témoignant ainsi de la mise en œuvre des principes universalistes et méritocratiques qui président au fonctionnement du champ sportif (chapitre 1). Paradoxalement, la logique même de hiérarchisation raciale dont sont imprégnés les Français aboutit, par un étonnant retournement de perspective, à l'émergence de la croyance selon laquelle les Noirs sont supérieurs aux Blancs sur les terrains de sport. L'humus dans lequel s'enracine cette idée est longuement préparé par la multiplication de récits coloniaux mettant à jour les prouesses extraordinaires que sont censés réaliser

les « grands athlètes naturels d'Afrique ». Croisant une conception anthropologique de l'activité sportive et cette représentation raciste du genre humain, les Français interprètent, à partir du milieu des années 1930, la domination incontestable des Africains-Américains en boxe et en athlétisme comme la marque de la supériorité atavique de leur race. Cette « révélation » conduit les métropolitains à chercher une solution à la médiocrité de leurs résultats sportifs à travers le recours au « réservoir colonial », en particulier en athlétisme où une mission de prospection est envoyée en Afrique occidentale française afin de découvrir les champions qui *in extenso* permettront à la France de faire meilleure figure lors des Jeux olympiques prévus en 1940 (chapitre 2). L'expression d'une France « régénérée » par son empire trouve finalement son aboutissement sous Vichy dans la mesure où la redéfinition de l'identité nationale qui s'opère alors, dans un contexte où les territoires ultra-marins constituent le principal atout que peut faire valoir l'État français dans les négociations que l'on espère entreprendre avec l'Allemagne sur la place de la France dans l'Europe nazie, amène les autorités françaises non seulement à honorer ces champions, mais surtout à les fonder dans la « nouvelle » communauté nationale (épilogue).



**Première partie**

**La Belle Époque des gentlemen de couleur  
(1901-1914)**

Le sport, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, demeure une activité appréhendée, par les élites qui en font la promotion, comme un instrument de redressement national. Il gagne cependant rapidement un public plus large, que traduit l'émergence d'une presse sportive quotidienne qui n'y voit somme toute qu'une occasion de se divertir, de se délasser ou, dans le cadre d'une pratique professionnelle, un moyen de s'élever socialement et de s'immiscer dans le beau monde des sportsmen. Le vélo, tel qu'on le nomme depuis que le journaliste Pierre Giffard en a raccourci la dénomination originelle, la vélocipédie, s'impose alors comme le sport préféré des Français. Les spectateurs affluent en nombre pour admirer « les forçats de la route » et les pistards qui tournent sur les pistes des vélodromes. En 1901, la saison de courses sur piste s'annonce sous un jour sombre. Après l'apogée connue l'année précédente grâce au titre de champion du monde conquis par le Français Edmond Jacquelin et au succès populaire des épreuves qui se sont déroulées dans le cadre de l'Exposition universelle, rien ne semble plus pouvoir électriser les foules. C'est alors que les journalistes d'une presse sportive déchirée par l'affaire Dreyfus, prennent l'initiative de louer les services du champion américain Marshall « Major » Taylor. À charge pour lui de réveiller un public frappé d'atonie. Même si quelques sportifs noirs se signalaient de-ci de-là, il s'agit de la première véritable rencontre des commentateurs sportifs avec un nègre. Les deux duels qui l'opposent à Edmond Jacquelin offrent l'occasion de sonder l'attitude des Français à son égard, notamment le jeu complexe et mouvant des identifications dont il est l'objet. L'accueil qu'il reçoit est digne de son statut de champion. Sujet d'une intense curiosité, le « nègre-volant » est couvert d'attention au point que les gens du monde se le disputent. Il faut dire qu'en maîtrisant les codes de la bonne société – et surtout en les appliquant avec rigueur – celui-ci impose aux contemporains une image de gentleman. Alors qu'il effectue l'une de ses dernières tournées en France, la trajectoire de ce cycliste croise celles de ceux qui sont amenés à lui succéder : les boxeurs nègres d'Amérique. La boxe de combat, jusqu'alors négligée par les Français, devient au tournant de l'hiver 1907-1908 un spectacle à la mode où se presse le Tout-Paris des arts, des lettres, de l'industrie et de la politique. Les pugilistes nègres semblent jouer les premiers rôles dans le processus d'acculturation qui préside à l'implantation de cette pratique en France. Ils participent ainsi à l'avènement d'une école de boxe hexagonale dont Georges Carpentier représente la plus belle réussite. Perçus comme des modèles, ils suscitent une immense admiration qui témoigne des conditions d'accueil assez favorables dont ils bénéficient en France. Dès 1910, l'idée qu'il est nécessaire de trouver un « grand espoir blanc » capable de restaurer la race blanche dans « ses » titres et son prestige, en bref d'abattre Jack Johnson, trouve en France un écho. Le rayonnement de Paris dans cette activité augmentant grâce, notamment, à la présence des prestigieux boxeurs noirs Sam Mac Vea, Joë Jeannette et Sam Langford, il ne devient plus possible de rester indifférent à cette épopée raciste, d'autant que le désir de voir la capitale française régenter l'univers de la boxe croît de mois en mois. Les Français y contribuent de manière originale puisqu'ils mettent toute leur énergie afin de destituer le champion du monde, pour finalement mettre en balance le titre devenu ainsi vacant entre deux prétendants... tous aussi nègres que Jack Johnson.

# LES PRÉCURSEURS RÉELS ET IMAGINAIRES

## Champions éphémères et imaginaires

### Le sport contre les mœurs fin de siècle<sup>4</sup>

L'idée qu'au tournant du siècle le sport est promu comme un instrument de régénération sociale et nationale constitue un poncif de la littérature historique sur cette activité. Il semble étonnant dans ces circonstances de constater qu'elle n'a jamais, à notre connaissance, été l'objet d'une exploration approfondie. Cette idée permet pourtant de comprendre le sens que les contemporains attribuent à cette pratique, la façon aussi dont ils l'inscrivent dans l'ordre des activités sociales. La description détaillée de ses points d'ancrage met au jour non seulement le cadre dans lequel sont amenés à évoluer les champions noirs, mais aussi une manière d'appréhender l'activité sportive qui favorisera, dans les années trente, l'émergence de la croyance en leur supériorité sur le plan athlétique.

« Nos ancêtres les Gaulois étaient presque tous des hommes magnifiques de haute taille. Ils avaient la peau blanche et glabre comme du lait. Nous, nous sommes devenus pour la plupart petits, laids et velus comme des gorilles » se désole le docteur Georges Rouhet (1913). Il n'est pas le seul que saisit une indicible angoisse. L'urbanisation galopante, l'industrialisation à marche forcée bouleversent le cadre de vie traditionnel de beaucoup de Français. Le monde moderne semble menacer la « race française ». Face au péril de la dégénérescence, les contemporains se mobilisent. Si le plus grand nombre souhaite le recours aux gymnastiques (Arnaud, 1991), ils sont quelques-uns à voir dans le modèle anglais d'éducation par le sport l'instrument par excellence qui permettra de « rebronzer la jeunesse » (Coubertin, 1996). Le sport se trouve ainsi investi d'une mission régénératrice qui définit le cadre dans lequel les athlètes nègres sont amenés à se mouvoir et à être appréhendés.

---

4. Concernant les États-Unis, voir la remarquable étude de Mark Dyreson, « Nature by Design : Modern American Idea About Sport, Energy, Evolution and Republics, 1865-1920 », *Journal of Sport History*, vol. 26, n° 3, 1989.

*Entre progrès et dégénérescence : l'âge du progrès*

Le vent du progrès souffle sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les fabriques, les machines se substituent peu à peu à l'homme, démultipliant à l'infini ses capacités de production et le soulageant des tâches les plus pénibles<sup>5</sup>. La nuit venue, l'énergie électrique illumine ruelles et boulevards, éclaire les foyers. Le temps et l'espace s'appréhendent de manière nouvelle. Décortiquée, sécularisée, instrumentalisée par la science, leur nature tend par ailleurs à être transformée par diverses inventions : la photographie puis le cinéma fixent pour l'éternité des réalités jusqu'alors évanescentes ; le téléphone offre à son utilisateur le don d'ubiquité. Les inventeurs s'ingénient dans une folle course de vitesse à réduire la pesanteur du temps. Vélocepede, automobile, chemin de fer, bientôt avions qui défient les lois de l'apesanteur, ces nouvelles formes de locomotion incarnent la marche glorieuse et conquérante du progrès. Toute une littérature s'empare de ces objets pour en vanter les mérites à la manière de Jules Verne. Le progrès nourrit et se nourrit d'une philosophie, le positivisme. La science, dont procède ce formidable développement matériel, est ici vouée à se substituer aux idéologies dans la direction de la Cité (Blanckaert, 1993). Grâce à la science, un nouvel ordre social, positif, rationnellement fondé, semble s'ouvrir aux contemporains. Cet « âge positif » pour reprendre l'expression d'Auguste Comte apparaît comme l'aboutissement logique et inéluctable d'un processus évolutif. La France, à l'image de l'Angleterre, déploie sa puissance hors de ses frontières. L'expansion coloniale, surtout dans le dernier tiers du siècle, procède de ce que Jules Ferry nomme la mission civilisatrice de la France envers les peuples primitifs<sup>6</sup>. L'idéologie qui sous-tend le projet impérial réinvestit la tradition du messianisme révolutionnaire. Elle se fonde aussi sur la croyance dans un déterminisme biologique qui assigne à chaque race une position sur l'échelle de l'évolution. Celle-ci est conçue comme une succession d'étapes menant l'humanité de la sauvagerie originelle à la civilisation, en passant par l'Antiquité grecque et romaine et les temps obscurs du Moyen Âge. Au civilisé la responsabilité bienveillante d'élever à la modernité les peuples encore dans leur enfance. La France à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle n'est pourtant pas toute entière portée à exalter les vertus de la modernité. Les contemporains saisissent alors, avec une lucidité inquiète et douloureuse, l'avènement d'un monde nouveau. Cette angoisse, sorte de négatif du progrès, s'incarne dans la généralisation d'un discours sur la « dégénérescence ».

*Entre progrès et dégénérescence : le crépuscule des peuples*

« De nos jours s'éveille dans les esprits d'élite la sombre inquiétude d'un crépuscule des peuples dans lequel tous les soleils et toutes les étoiles s'éteignent peu à peu, et où, au milieu de la nature mourante, les hommes périssent avec toutes leurs institutions et leurs

5. L'antithèse de cette image est celle de l'aliénation de l'homme, son assujettissement, si bien observée par Karl Marx, et portée à son expression le plus absurde dans *Les temps modernes* de Charlie Chaplin.
6. On se référera au discours fondateur du 29 juillet 1885. Voir Hubert Deschamps, *Les Méthodes et les Doctrines coloniales de la France (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)*, Paris, Armand Colin, 1953.

créations » (Nordau, 1894). Le tableau apocalyptique dressé dans un ouvrage à succès par le sociologue allemand Max Nordau, fait écho au travail fondateur présenté un demi-siècle plus tôt par Benedict Morel (1857), aliéniste alors célèbre, sur les « dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine ». Pendant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas de mois, de semaine qui n'ait apporté de l'eau au moulin du discours sur la dégénérescence. Le mot court, des médecins aux politiques, des moralistes aux médecins, des artistes aux politiques. Le thème est constamment débattu, à tel point qu'il finit par être un lieu commun du dernier quart du siècle, ce dont témoigne l'excroissance des publications sur ce thème. Au vrai, la définition du phénomène est malaisée comme les mécanismes qu'il met en œuvre. Plusieurs termes se le disputent : décrépitude, déchéance, décadence... Celui de dégénérescence tend cependant à envahir le langage commun à partir du milieu des années 1850, quand médecins et biologistes en imposent l'usage (Carol, 1995). Se référant moins à la genèse chrétienne ou au Bas-Empire, le terme de dégénérescence ancre le phénomène dans la sphère du corporel. Si les (mauvais) présages varient d'un auteur à l'autre, quelques-uns constituent des repères dont chacun s'accorde à relever l'inquiétante véracité. Tel est le cas par exemple de la « dépopulation française ». Les travaux de la démographie naissante<sup>7</sup> mettent à jour la faible croissance démographique française alors même que les éternels ennemis européens, Allemands en tête, deviennent plus nombreux, par les mouvements d'unifications nationales mais aussi par des rythmes de croissances nettement plus élevés : Bismarck se trouve alors à la tête d'un empire de plus de 250 millions d'habitants, quand la France, amputée, ne peut guère en compter plus de 40 millions. Symbolique, la comparaison engage aussi la puissance supposée de chaque pays dans la mesure où l'art militaire repose encore sur le soldat (ainsi en est-il du fameux « rouleau compresseur russe »). La condition physique des conscrits présente, elle aussi, des signes de faiblesse. Photographie de la vitalité nationale, les données tirées de la conscription révèlent que le nombre de réformés (entendre d'anormaux) ne cesse de croître et que la taille moyenne des Français tend à diminuer depuis le début du siècle : les grognards de Napoléon, ceux d'Austerlitz, s'élevaient deux pouces plus hauts que les soldats défaits à Sedan<sup>8</sup>. L'humiliation de 1870 et l'amputation d'une partie du corps national n'en étaient que la pathétique conséquence. Cette angoisse est alimentée par les fléaux du siècle : la tuberculose d'abord qui ronge les poumons, les os, les reins, la peau. Les grandes enquêtes sociales, dans le sillage de celle initiée par Louis Villermé en 1838 (Villermé, 1971), mettent en avant la relation entre ces taudis qui *purulent* dans les centres industriels et la maladie (Castel, 1995). Cette association contribue au renouvellement de l'hygiène publique à partir d'une politique urbaine qui s'incarnera dans l'hausmannisme (Lequin, 1987). Elle participe aussi d'une stigmatisation des classes laborieuses comme porteuses de germes (Chevalier, 1958). Peut-être la syphilis apparaît-elle plus effrayante encore aux contemporains que la tuberculose. Sa manifestation en fait

7. Par exemple : l'*Annuaire Statistique de la France*, 1883. Voir aussi Jacques Bertillon, *La dépopulation de la France*, 1911.

8. En réalité, la taille minimum des conscrits diminue uniquement parce que l'État souhaite augmenter les effectifs militaires.

un sujet de choix pour les artistes de la décadence (Lasowski, 1982). Maladie du stupre, des maris infidèles, les dégâts de la syphilis sont scientifiquement mesurés. Les résultats ont de quoi marquer les esprits : la syphilis concourt à 17 % de la mortalité annuelle en France ; 80 000 Français en meurent chaque année ; quatre millions de Français sont touchés (Lequin, 1987). Vertigineux. En elle, comme dans l'alcoolisme, le crime ou la tuberculose, l'appréciation morale rejoint le jugement social et s'inscrit dans la chair. Nous touchons alors un point essentiel. Tous ces éléments cumulés offrent un tableau alarmant. La dégénérescence semble tout d'abord perçue comme le résultat de mœurs relâchées, d'une morale déliquescence. C'est pourquoi la Rome du Bas-Empire s'offre en miroir dans lequel l'homme du XIX<sup>e</sup> siècle peut se contempler et, mieux encore, prévoir son avenir (Weber, 1986).

### *Le sport, instrument de régénérescence*

Le sport, au même titre que la gymnastique, va être appelé à remédier à cette maladie qui envahit le corps social. Il apparaît, selon les termes de Maurice Pfefferkorn (1944), comme « une nécessité de l'époque [...], une réaction naissante contre les idées et les mœurs du siècle qui se terminait ». L'utilité sociale de sa pratique constitue un thème récurrent de la presse sportive. L'argument contribue à légitimer une activité qui rencontre l'hostilité de différents groupes sociaux. Il vise aussi, dans les cas de la boxe et de l'automobile, à éloigner la menace d'une interdiction qui plane en permanence sur ces disciplines jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cette utilité ardemment invoquée du sport est de deux ordres.

### *Une morale en action*

L'activité se définit premièrement comme une « morale en action » pour reprendre une formule devenue classique. Dès l'origine, elle a visé à moraliser une jeunesse dorée quelque peu turbulente. Le sport procède en effet de la transformation, au sein des *Public Schools* britanniques, de jeux traditionnels violents, peu réglés, qui servaient de défouloir à une jeunesse engoncée dans un pesant rigorisme, en une pratique éducative, à même de former les futurs cadres de l'empire. Or, cette mutation passe par l'imposition de règles morales et comportementales qui constituent le socle de « l'esprit sportif » : fair-play, courage, persévérance, loyauté, esprit de corps, autodiscipline... Cette dimension moralisatrice séduit les promoteurs français du sport que sont Georges de Saint Clair, Paul Rousseau et Pierre de Coubertin. Le sport tient tout d'abord les jeunes hommes éloignés d'une sexualité précoce qui menace de les troubler, de les affaiblir, par là de les détourner du bien commun (Berthaud, 1996)<sup>9</sup>. Le sport est, de fait, une école de la virilité qui, comme l'a parfaitement montré George Mosse (1997), noue de manière indissociable le physique et les valeurs morales. Or, sur le seul plan moral (nous reviendrons sur la dimension

9. L'onanisme apparaît mortifère en ce qu'il dilapide cette énergie vitale qui fait défaut au corps national.

physique), s'y adonner, c'est faire l'expérience – sinon l'apprentissage – des vertus qui en constituent l'armature, ainsi que le rappellent les frères Rosny lorsqu'ils affirment que « la pratique sportive est la plus haute école morale qui soit par ce qu'elle empêche le vice de naître » (*L'Auto*, 25 mars 1903)<sup>10</sup>. Il faut dire que si le sport est une morale en action, il apparaît aussi comme une morale de l'action qui s'accorde parfaitement au modèle de l'aventurier tel qu'il émerge des explorations coloniales, notamment parce qu'il peut se mettre au service d'un idéal collectif. Or, comme le remarque de Coubertin prolongeant une formule de Georges Hébert, le sport rejoint la morale dans ce qu'il emploie « tous les moyens propres à développer nos qualités physiques pour les faire servir au bien collectif » (de Coubertin, 1992). Aussi peut-il « jouer un rôle en colonisation, un rôle intelligent et efficace ». Encore faut-il convaincre des colons réticents au développement d'un sport indigène (Deville-Danthu, 1997) qu'ils perçoivent comme une menace. L'exemple britannique en Inde semble suffisamment probant à de Coubertin pour qu'il balaye d'un revers de main ces craintes, soulignant ironiquement que la France ne saurait être ébranlée par une victoire indigène (de Coubertin, 1992). Au contraire, l'énergique baron considère que la pratique sportive est susceptible d'affermir la colonisation. Les succès indigènes peuvent tout d'abord leur fournir à bon compte un contentement et une reconnaissance qui leur rendent « le joug [...] subi plus tolérable ». La discipline sportive les rend ensuite plus dociles en les conformant au moule des normes « civilisées ». Les colons peuvent enfin y trouver un antidote face à ce « double péril, alcoolique et charnel » qui menace tout Occidental sous ces climats. Bref, le sport s'impose dans les colonies.

### *La vie par le stade*<sup>11</sup>

Instrument de redressement moral, le sport apparaît aussi comme un auxiliaire précieux de « la régénérescence de la race » sur le plan physique, ce qui incite George de Saint Clair, Pierre de Coubertin et l'USFSA (Union des sociétés françaises de sport athlétique) à faire campagne pour l'inscrire dans cette école laïque et républicaine qui voit le jour à l'orée des années 1880 (Arnaud, 1999). Ces propagandistes sont persuadés que le sport constitue un antidote utile et nécessaire pour lutter contre les méfaits de la civilisation moderne. À l'air confiné, vicié des usines et des taudis que les grandes enquêtes sociales des années 1840 ont mis à jour, s'oppose « la vie au grand air<sup>12</sup> » des terrains de sport. Mollesse du corps et mollesse de l'esprit que développe un confort de plus en plus avachissant peuvent, de même, être combattues par la pratique sportive. Les sports mécaniques sont associés au progrès, à la modernité. Ils sont aussi porteurs de la face sombre, menaçante de cette évolution, comme le produit de leur propre chute<sup>13</sup>.

10. Joseph-Henri Rosny est le pseudonyme littéraire commun à deux frères, Joseph-Henri Boex (1859-1948), dit Ainé, et Séraphin Justin Boex (1859-1948), dit Jeune. Le plus âgé des « frères Rosny » a notamment connu une belle postérité grâce à son ouvrage intitulé *La guerre du feu* paru en 1911.

10. Dr A. Thooris, *La Vie par le Stade*, Paris, Amédée Legrand, 1924.

11. Titre d'un hebdomadaire richement illustré consacré au sport qui paraît à partir de 1898.

13. Pour une réflexion identique concernant l'hébertisme, voir Jean-Michel Delaplace, « Nature et culture

Grâce à son véhicule, le civilisé franchit sans difficulté de fabuleux espaces, à une vitesse de loin supérieure à celle de toutes les autres espèces animales. Ces machines participent dans le même temps à éloigner l'homme de sa propre nature. Si elles se substituent à l'homme pour ses déplacements, les organes que la nature avait conçus pour répondre à cet usage n'ont plus de fonction et sont destinés, au fil des générations, à disparaître (Mercier, 1924). Le raisonnement se fonde sur un principe biologique simple élaboré par Jules Guérin en 1843 et que les commentateurs du sport aiment à rappeler : « La fonction génère l'organe<sup>14</sup>. » La modernité devient ainsi le moteur d'un processus d'atrophie corporelle (*L'Éducation Physique*, 21 novembre 1913). Pour surmonter le phénomène, les contemporains ont inventé différentes activités permettant à « l'homme voué à s'avilir, à s'étioler (de) recréer le milieu naturel » (de Pierrefeu, 1927), milieu qui offre à toutes les parties du corps humain l'occasion d'être exercées. Le sport constitue dans l'esprit des contemporains l'une de ces activités, quand bien même certains partisans de l'éducation physique ne lui reconnaissent pas cette vertu dans la pratique (Delaplace, 2000). La recherche d'un retour à la nature ne s'apparente pas à un refus du progrès, plutôt à une tentative de retrouver les racines anthropologiques de l'homme pour mieux déjouer ce qui, dans cette force irrémédiable qui transfigure l'univers quotidien des contemporains, tend à éloigner l'homme de sa propre nature, une nature définie en terme biologique. Il faut dire que médecins et anthropologistes accréditent alors, avec toujours plus d'autorité, l'idée qu'avant d'être un « animal moral », l'homme était un animal<sup>15</sup>. Ce que résume avec le plus profond sérieux Albert Surier, le fondateur de la revue *La culture physique*, détournant au passage une formule célèbre du naturaliste suédois Karl von Linné : « Ce qu'il y a de meilleur chez l'homme, c'est le chien » (*L'Auto*, 12 septembre 1912). Cette redécouverte d'une intimité que « la civilisation des mœurs » (Elias, 1976) a étouffée, est exprimée avec force tout le siècle, tant en athlétisme qu'en boxe. Le sport fournit l'occasion à l'homme (blanc) d'éprouver sa vérité première, animale, celle de l'exultation du corps dans le combat sportif, de faire se réveiller en lui les « vieux instincts endormis dans notre race depuis des milliers d'années » (*La Boxe et les Boxeurs*, 8 décembre 1908). Ce retour de l'homme à sa propre nature ne s'oppose pas au processus du progrès mais, au contraire, s'inscrit en son sein pour le conforter dans la mesure où il offre un moyen d'en déjouer les effets mortifères, ce que relève avec une grande clairvoyance l'écrivain Paul Adam : « Le retour à la nature ne s'opère point comme une régression du citoyen vers la sauvagerie primitive, mais comme une restitution de l'homme spirituel aux éléments qui créèrent son ascendance animale et le parfèrent. Les sportsmen ajoutent la science aux forces de la nature » (*L'Auto*, 29 janvier 1906).

---

dans la "méthode naturelle" de Georges Hébert (1875-1957) », in Thierry Terret, Jean-Philippe Saint Martin (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres, regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 239-258.

14. Jules Guérin, Mémoire lu à l'Académie des sciences, section de médecine et chirurgie en 1843. Cité par Christian Pociello, *La science en mouvement, Étienne Marey et Georges Demeny (1870-1920)*, Paris, PUF, 1999.
15. Voir par exemple André Latarjet (dir.), *Quelques conférences Scientifiques et Techniques*, A. Rey, 1930. « Selon le mot d'Herbert Spencer, l'homme doit commencer par être un bon animal. »